

Date de transmission de l'acte: 07/05/2024

Date de reception de l'AR: 07/05/2024

046-214602732-DE\_2024\_29-DE

A G E D I

DEPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 30 avril 2024

---

<b>Membres en exercice : 15</b>	Date de la convocation : 25/04/2024 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 30 avril 2024, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
<b>Présents : 12</b>	<b>Présents :</b> Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE
<b>Représentés : 3</b>	<b>Représentés :</b> Stéphane DEVEZ représenté par Stéphanie ROUSSIES, Jean-François GUERRAND représenté par Sandie CASSAN, Amélie VERGNE représentée par Francis JAMMES
<b>Votants : 15</b>	
	<b>Excusés :</b>
	<b>Absents :</b>
<b>Secrétaire de séance :</b>	Michel ARNAUDET

---

Fait et délibéré le 30 avril 2024

Publié en mairie le : 07/05/2024

Pour copie certifiée conforme.

### Objet : TRAVAUX SANITAIRES CLASSES ELEMENTAIRES : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget primitif 2024, il a été décidé de reprendre en totalité les sanitaires de l'école primaire. Afin de réaliser ces travaux dans de bonnes conditions, un devis a été demandé à plusieurs maîtres d'œuvre afin de rechercher les entreprises et faire le suivi du chantier. Ces travaux devront être exécutés durant les vacances d'été 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- donner un avis favorable à Mr Jean-Marc PIQUET, Maître d'œuvre pour gérer ce chantier pour la somme totale HT de 4 070 €
- donner procuration à Mme la Maire pour signer le devis et tous documents relatifs à ces décisions.

*Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.*